SÈVRES

HAUTS-DE-SEINE

SERVICE BABY-SITTING 2020-2021

FICHE INSCRIPTION PARENTS

N°

□ *1ère inscription* □ *Renouvellement* □ *Participation B.S Dating*

COORDONNÉES PARENTS

NOM : **PRÉNOM :**

ADRESSE :

CP : **VILLE :** **QUARTIER :**

TEL : **EMAIL :**

ENFANTS A GARDER

A COMPTER DU_____

Âge	Observations

TYPE DE GARDE

Fréquence □ Régulière □ Occasionnelle

Plusieurs Baby-sitters □ Oui □ Non

Lieu de Garde □ Domicile □ Autre _____

HORAIRES

En journée	PERIODE SCOLAIRE		VACANCES SCOLAIRES *	
	De	à	De	à
Lundi				
Mardi				
Mercredi				
Jeudi				
Vendredi				

*** Vacances scolaires :** □ Automne □ Fin d'année □ Hiver □ Printemps □ Juillet □ Août □ Toutes

Autres périodes de garde

□Week-end □ Semaine □ Soirée □ Nuit

MISSIONS DU BABY-SITTER

□ Sorties école/Accueil loisirs □ Aide aux devoirs

□ Proposer des activités de loisirs (activités manuelles, jeux...)

□ Accompagnement aux activités □ Tâches quotidiennes (bain, courses, repas…)

□ Autres : _____

Informations / demandes complémentaires

_____

_____

Réservé à l'esc@le-

CONTACTS :

L'esc@le

SEVRES.FR

SÈVRES

HAUTS-DE-SEINE

CHARTE

Service de mise en relation – Baby-sitting

L'esc@le, dans le cadre de ses missions d'information et d'aide aux jeunes, propose un service de mise en relation « Baby-sitting » entre les parents et les jeunes sévriens à partir de 16 ans.

Article 1 : L'esc@le et la commune dégagent toute responsabilité en cas de litiges entre les parents et les jeunes. Tout litige se règle directement entre ces deux parties.

Article 2 : L'esc@le et la commune ne sont pas tenus responsables si le(s) enfant(s) gardé(s) cause(nt) des dommages à un tiers.

Article 3 : Les jeunes de moins de 18 ans doivent obtenir une autorisation parentale et participer à l'entretien d'inscription.

Article 4 : L'esc@le facilite la mise en relation entre demandeur et chercheur mais ne garantit pas la réussite de la recherche.

Article 5 : Les parents autorisent la diffusion de leur offre (sans leurs coordonnées) sur le site de la ville de Sèvres.

Article 6 : La décision du taux horaire reste une négociation entre les deux parties, néanmoins des tarifs peuvent être donnés à titre indicatif. Il appartient autant à l'employé qu'à l'employeur de se conformer à toutes les dispositions relatives au code du travail, charges sociales ou fiscales selon la réglementation en vigueur.

Article 7 : Les parents et les jeunes sont tenus de nous informer de leur recherche pour une meilleure gestion du service.

Article 8 : Sans nouvelle de la part des parents, suite aux mises à jour réalisées par l'équipe de l'esc@le, nous retirons leur annonce. Une mise à jour est également effectuée ponctuellement auprès des jeunes.

Article 9 : L'inscription au service est valable jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours. L'esc@le se réserve le droit à sa discrétion, d'annuler une inscription au service.

Conformément aux obligations du RGPD, les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique dont la responsabilité incombe à Monsieur le Maire.

☐ J'ai pris connaissance que ces informations sont enregistrées dans un fichier par le personnel de l'esc@le qui ne traitera et n'utilisera mes données que pour me contacter, assurer le suivi du Service et communiquer mes coordonnées aux personnes inscrites au Service. Elles ne seront conservées dans notre base active que pendant la durée du traitement et au plus pour une durée de 5 ans.

☐ J'accepte de recevoir par mail les différentes informations sur l'actualité de l'esc@le.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée et dans la mesure où cela est compatible avec l'activité de traitement, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition sur présentation d'un motif légitime, de limitation, de portabilité, d'effacement, d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Vous pouvez exercer ces droits en envoyant votre demande au délégué à la protection des données par voie postale à l'adresse Mairie de Sèvres – Service X – 54 Grande rue – 92310 Sèvres ou par courriel à l'adresse dpo@ville-sevres.fr en joignant un justificatif de votre pièce d'identité.

Le à Madame, Monsieur,

Signature

l'esc@le

L'esc@le

SEVRES.FR